

Bruno Devauchelle : Le numérique et les parents

L'utilisation des moyens numériques par les enfants est d'abord une affaire de parents et de tous les adultes. Aller à l'école est aussi une affaire de parents mais aussi d'adultes professionnels. Les moyens numériques sont des "objets de transaction" entre les enfants, les parents, et l'école. L'école, ayant jadis et encore largement aujourd'hui rejeté la télévision, a très tôt mesuré les enjeux liés au développement de l'informatique dans la société, les nombreux séminaires, colloques et rapport depuis le début des années 1970 en témoignent. Toutefois, à penser "dans son coin", le monde académique n'a pas vu venir la transformation radicale de l'informatique en objet numérique socialisé. C'est en 2002 avec le rapport Proxima que la question est posée de manière explicite et que des pistes d'actions sont envisagées. La place des parents par rapport au système scolaire sera dès lors questionnée à de nombreuses reprises et envisagée par les différents ministres. Mais il faut attendre 2013 pour que des espaces parents soient institués dans la loi. Il reste encore à ce qu'une application réelle et fonctionnelle en soit faite et surtout que des projets s'y développent alors que dans le même temps les établissements scolaires se sont tous dotés d'outils de partage et de communication numériques avec les familles ou responsables des élèves, voir avec les élèves eux-mêmes.



Le laconique article de loi qui crée les espaces parents laisse penser qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, même si l'espace parent fait désormais l'objet d'une page complète sur le site Eduscol. Dans le cadre de cette chronique un point particulier nous a alerté : nombre de parents, parmi les plus démunis ne parviennent pas à accéder aux démarches dématérialisées (bourses, orientation etc.) qui imposent un usage d'Internet et donc un certain nombre de compétences et d'équipements adaptés. Or certains de ces espaces parents ont justement une vocation à permettre aux parents de pouvoir accéder à du matériel et à une aide pour effectuer ces démarches qu'ils ont du mal à effectuer à domicile. Mais l'espace parent ne résout pas le problème par sa simple existence, encore faut-il que ces parents viennent dans l'établissement et que quelqu'un puisse les y aider. Fort heureusement, pour cette deuxième difficulté, certains personnels particulièrement impliqués et engagés se sont investis dans l'aide aux parents dans ce domaine : CPE, Gestionnaires en particulier, avec (ou sans parfois) l'appui de leurs chefs d'établissement.

Ce qui est intéressant dans ce qui se passe en ce moment c'est que d'une part la fracture numérique frappe à la porte des écoles via les parents face à des démarches qu'on leur impose de faire via Internet et le web, mais que d'autre part surgit en complément la problématique de la "culture" à l'ère du numérique, pour les familles comme pour les élèves. Les actions menées pour lutter en direction de ces deux problèmes sont réelles, mais bien insuffisantes en regard

des problèmes rencontrés. Ainsi qu'en est-il de l'ergonomie de nombreux sites de démarches administratives (mais aussi commerciales) ? Dans de nombreux cas nous pouvons être trompés par des interfaces mal conçues, des textes difficilement compréhensibles pour les non-initiés (cf. les impôts par exemple), des documents difficiles à trouver (des moteurs de recherche défaillants), des démarches avec des actions irréversibles etc. (On pourra voir le passage du film de Ken Loach, *Moi Daniel Blake*, dans lequel le personnage principal est confronté à des démarches pour l'emploi en ligne...). Imposer uniquement des démarches en ligne semble poser problème... et les espaces parents sont peut-être une porte intéressante, mais est-elle suffisante.

Un autre questionnement surgit dans la relation entre les parents, le numérique et l'école : celui de l'éducation au numérique, avec le numérique. Il faut situer cela dans un contexte plus large, celui de la parentalité. Ce concept est récent puisqu'il émerge en 1930 en Angleterre mais beaucoup plus tard en France vers les années 1960 et surtout au travers de la création des REAAP (Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) en 1999. La question de la prise en compte des parents et de la parentalité dans la société française n'apparaît comme importante qu'à l'aube de ce XXI^e siècle. Toutefois, comme pour les espaces parents, il semble que ces REAAP soient encore très mal connus, en particulier dans le monde scolaire. Mais que vient donc faire le numérique là-dedans ? Parce qu'il est devenu une préoccupation éducative comme nos voisins Belges le montrent dans les publications du réseau yapaka.be. Mais une préoccupation parmi d'autres bien sûr. Mais celle-ci n'est pas à négliger tant elle a gagné du terrain ces temps derniers.

Suffirait-il de développer des compétences numériques du type PIX pour résoudre le problème. PIX n'est pas un objet scolaire (c'est le CRCN...) c'est un dispositif tout au long de la vie pour certifier des compétences numériques. On peut donc imaginer qu'il soit un appui pour les adultes et donc les parents. Est-ce que le monde scolaire peut y contribuer ? Cela pourrait être une piste, mais d'autres lieux pourraient aussi y contribuer. Mais si le PIX couvre un bon nombre de domaines, il en est un qu'il n'est pas en charge de travailler c'est bien l'articulation entre parentalité et pratiques du numériques. Et de plus un référentiel aussi large soit-il, serait vain en regard de problématiques posées par l'éducation au et avec le numérique qui ne peut se réduire à un apprentissage technique.... aussi bien fait soit-il.

L'analyse des utilisations faites par les parents des moyens numériques mis à leur disposition ainsi que ceux qu'ils mettent en place dans leur espace familial amène à s'interroger sur les stratégies et moyens à mettre en œuvre pour éviter les fameuses fractures numériques. Si l'on analyse la relation des parents au numérique avec le parcours scolaire de leurs enfants, on s'aperçoit que se croisent plusieurs problématiques. Elles vont de l'évidence du numérique pour réussir dans la vie, au numérique pour suivre les résultats des enfants, en

passant par le numérique pour se détendre de la pression scolaire et parfois pour récompenser ou punir l'enfant.... La dernière enquête EVALUENT (2019) porte sur le premier degré mais pas sur le second degré et donc ne nous renseigne que partiellement sur la relation des parents aux ENT, et ce, d'autant plus que, dans le premier degré, le déploiement des ENT reste encore en devenir. On peut cependant constater qu'en 2016 (2d degré) ou qu'en 2019 (1er degré) le lien numérique école famille est désormais inclus dans la norme de la grande majorité des parents. Reste aller voir de plus près ce qui s'y fait réellement (comme dans la thèse de Claire Schaming soutenue le 16 décembre 2019 à Strasbourg sous la direction de Pascal Marquet) et donc d'analyser plus précisément ce qu'il conviendrait de faire en matière d'accompagnement des parents face au numérique.

La question initiale de cette chronique pouvait paraître assez simple, mais elle est beaucoup plus complexe et suppose des communications entre des acteurs qui parfois ne communiquent pas ou très peu en particulier sur ces sujets. On parle parfois de "co-éducation", encore faut-il en préciser les contours. Les principaux, proviseurs et autres personnels de direction des établissements scolaire se sentent bien sûr concernés, mais sont aussi en difficulté de trouver des réponses (ce n'est pas forcément une priorité de premier rang). Il s'avère qu'à lire différents travaux et directives, on s'aperçoit que le numérique a levé des frontières entre des espaces de vie, mais que nos institutions restent encore très cloisonnées et travaillent encore trop peu le lien sur cette question du numérique et des conséquences éducatives de son déploiement. Les structures créées au cours des dernières années indiquent une prise de conscience. Encore faut-il que l'on passe de la conscience à l'action....

Bruno Devauchelle